

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Comfort, n° 14
LYON

FRANC-PARLER

De mieux en mieux. Chaque semaine nous apporte une nouvelle dislocation de la fameuse coalition conservatrice qui devait sauver Rome et la France. Nous avons vu le centre droit constitutionnel plier bagage et tirer ses grèves hors de la pétaudière dirigée par le triumvirat Buffet-Dupanloup-Brogie. Ici maintenant les bonapartistes qui tiennent pied à leur tour et opèrent leur eménagement sous la conduite du vénérable Rouher.

Les hommes de l'appel au peuple brisent les chaînes qui les retenaient, qui avaient les ailes et paralysaient le vol de leur aiglon. Ils refusent hautement de persister « dans la plus vaine, la plus inutile et la plus impopulaire des coalitions ».

Très-bien parlé M. Rouher, ce n'est certes pas nous qui contredirons cette admirable définition à laquelle il manque pourtant un adjectif : l'adjectif méprisable.

Nous ne connaissons guère en effet l'association plus dégradante que celle des trois partis monarchiques se ligant contre la France, montant à l'assaut de la volonté nationale et des libertés publiques, quittes à se déchirer, à s'entre-tuer après cette lutte criminelle.

Mais les bonapartistes ont toute honte en fait d'aventures scélérates ; ce qui les a frappés principalement dans leur alliance hybride avec les factions royalistes, ce n'est pas le côté honnête, immoral de cet accouplement, mais simplement son manque d'utilité pratique à leur point de vue, son impossibilité absolue à satisfaire leurs appétits et leurs convoitises.

Quel intérêt pourrions-nous avoir, demande M. Rouher, à continuer cette alliance ?

Aucun bien entendu. L'affaire a raté, l'entreprise a avorté, la société est en faillite. Il ne reste qu'une chose à faire, se retirer de la bagarre en envoyant à titre d'adieux le coup de pied que vous savez aux bons amis d'autrefois.

Cassagnac lui-même, qui fut à un moment donné la clef de voute de cet édifice ordre-moralien, qui combattit même les velléités dissidentes du vice-empereur, Cassagnac désabusé répand en guise de fleurs sa petite brouettée d'injures sur ses copins de combat, et leur fausse compagnie avec autant de désinvolture que s'il s'agissait d'un duel au pistolet.

Que reste-t-il donc maintenant de l'union conservatrice ainsi détraquée, morcelée, émietlée et coupée en « trois tronçons » ? Quelle est la partie saine et résistante ? Quel est le nombre valide ?

Nous serions fort embarrassés de le dire, et les prochains votes du Sénat nous feront connaître exactement dans quel sens frétille toutes ces queues de serpents séparées de leur tête, si tant est qu'il reste une tête.

Justement à l'heure où nous écrivons, on discute devant la Chambre-Haute cette fameuse loi de l'Etat de siège, suprême espoir de la réaction aux abois.

Que deviendra la malheureuse en effet, s'il ne lui reste pas même l'Etat de siège pour reposer son front découragé et abattu ?

Le cœur saigne en lisant les lamentations de la *Défense sociale*, et les cris de désespoir de tous les faux prophètes du 16 mai sur la situation misérable qui leur est faite.

Aussi faut-il s'attendre à voir ces naufragés se cramponner désespérément à la dernière épave qui les préserve de l'engloutissement définitif.

L'Etat de siège est pour eux la planche de salut : on ne le leur arrachera qu'avec la vie.

Tout a été dit sur cette question, tous les commentaires ont été épuisés et il ne vaut guère la peine aujourd'hui de se livrer à des rabâchages qui dans vingt-quatre heures seront probablement de l'histoire rétrospective.

Cependant nous ne saurions nous dispenser d'admirer en passant avec quelle habileté cauteleuse, le rapporteur, M. Delsol, a essayé de justifier et de maintenir les dispositions les plus dangereuses et les plus perfides de cette arme empoisonnée.

Impossible de se montrer plus hypocritement autoritaire, plus sournoisement réactionnaire.

M. Delsol, ce saint homme, convient que l'Etat de siège est une mesure excessive qui ne doit être appliquée que dans des cas exceptionnels et sous certaines garanties, et comme conséquence de cet exorde insinuant, notre bon apôtre en arrive à rendre la déclaration d'Etat de siège aussi commode, aussi facile que l'absorption d'une bouteille de champagne par M. Pouyer-Quertier.

D'abord pas de définition exacte et rigoureuse des cas où l'Etat de siège peut être décrété. M. Dufaure, qui n'a jamais passé pour un foudre de libéralisme, avait cru devoir spécifier formellement la guerre étrangère et l'insurrection à main armée.

M. Delsol estime que c'est trop restreint, trop net.

Il lui faut « le péril intérieur ou extérieur imminent ».

A la bonne heure, parlez moi de ces expressions vagues, élastiques, qui s'étirent comme du caoutchouc. Avec ces trois mots « péril intérieur imminent » un chef de pouvoir exécutif bien conseillé pourra mettre les quatre-vingt-six départements en état de siège, à seule fin d'empêcher le colportage et la vente des journaux républicains.

Comme il est digne d'appartenir à

l'ordre moral, ce M. Desol et au péril social et au radicalisme latent.

Autre chose, le projet Bardoux porte qu'en cas de dissolution des Chambres, l'Etat de siège ne pourra jamais être déclaré.

Naturellement l'aimable rapporteur s'élève avec indignation contre ce *jamais*. Que deviendra la Société, Seigneur Dieu ! Et dans son effroi le cher homme oublie volontairement qu'à défaut de l'Etat de siège, la société a toujours à son service les gendarmes, les tribunaux, la police et au besoin la force armée pour poursuivre les malfaiteurs ou les insurgés.

Mais il s'agit bien de malfaiteurs. Il s'agit de pouvoir tripoter à son aise le suffrage universel pendant la période de dissolution, de supprimer toutes les libertés publiques et de fermer brutalement la bouche à ses adversaires.

Toute l'économie du contre-projet Delsol réside dans cette arrière pensée, dans ces desseins malfaisants.

Pour les survivants de la politique de combat, — nous ne cesserons de le répéter, — l'Etat de siège n'a qu'une utilité, qu'un but : s'emparer du pouvoir, réduire l'opinion publique au silence par le bâillon, étouffer la discussion de ses contradicteurs par l'étranglement sommaire.

Où aura beau entourer ces jolis projets de toutes les circonlocutions entortillées, de toutes les périphrases mielleuses ; en allant au fond de la question, en poussant droit au monstre, on ne trouve que cette préoccupation malhonnête, que cette intention dictatoriale : — Mâter la nation, faire marcher la France selon l'évangile de Baragnot.

Seulement, pour le malheur de ces honnêtes gens, leur phalange est tellement décimée aujourd'hui qu'ils ne savent plus guère dans quel sens il faut diriger cette marche du pays. Les

FEUILLETON DE LA RENAISSANCE

LE CARÈME A VERSAILLES

Mes chers frères,

Le temps de la pénitence est arrivé. Après les péchés du carnaval politique auquel vous vous êtes livrés, l'heure est venue de racheter vos fautes, vos entraînements et vos erreurs par une fidèle observation du carême et par des exercices pieux qui vous permettent d'arriver au salut éternel de vos électeurs.

Je ne m'étendrai pas longuement, mes chers frères, sur les péchés que vous avez pu commettre pendant dix-huit mois, aussi bien dans la Chambre que dans la Chambre-Basse. Votre conscience vous les reproche certainement avec plus d'acuité que je ne saurais le faire. Le but de cette lettre pastorale est donc surtout de vous indiquer les actes de pénitence et de mortification auxquels il est sage de vous livrer pendant les quarante jours maigres que nous traversons.

Autant que possible, nous nous sommes efforcés, mes chers frères, d'appliquer à chacun de vous le régime d'épreuves qui semblait s'adapter le mieux à son caractère, à ses allures et surtout à ses manières, afin que se réalise cette parole de l'Evangile : vous serez puni par où vous aurez péché.

Exercices pieux

Matin et soir, pendant tout le temps du carême, les sénateurs et les députés, à quelque opinion politique qu'ils appartiennent, s'agenouilleront devant leur profession de foi électorale et réciteront l'oraison suivante :

Seigneur, accordez-moi la grâce et la persévérance de remplir fidèlement mes engagements et mes promesses vis-à-vis de mes électeurs.

Faites que je ne manque à aucun des devoirs politiques dont j'ai juré solennellement l'observation.

Ne laissez pas mes discours et surtout mes votes s'égarer dans des plate-bandes étrangères aux convictions que j'ai affichées, signées et paraphées.

Pour les monarchistes

Donnez-moi également l'esprit d'humilité nécessaire pour me souvenir qu'avant d'être député ou sénateur, j'étais candidat, pour me rappeler que je ne dois pas envoyer promener mes électeurs quand ils ont recours à moi, ni considérer du haut de mon orgueil parlementaire, les pauvres diables qui m'ont apporté sur leur dos, en les traitant de « vile multitude » ou de « nombre brutal ».

Je reconnais, Seigneur, que ces marques de mépris vis-à-vis du suffrage universel dont je dépends sont parfaitement déplacées, et que les gentilshommes qui se les permettent ressemblent à des laquais insultant leur maître.

Je m'efforcerai, avec votre secours, de ne jamais m'abandonner à ces actes où l'ingratitude est doublée de manque d'éducation et de savoir-vivre.

Pour les Républicains

Je vous demanderai, mon Dieu, par faveur spéciale, le don de la vigilance et de l'exactitude qui me font si souvent défaut.

Les exemples sont trop nombreux de votes manqués, de projets de loi repoussés, de commissions mal composées et livrées à nos adversaires politiques par suite de notre négligence à assister aux séances, de notre oubli d'arriver à l'heure ou même de notre paresse parlementaire. Nous tâcherons désormais de ne plus retomber dans ces mêmes fautes si préjudiciables aux intérêts de la cause républicaine.

Pour les bonapartistes

Eloignez de nous, Seigneur, l'esprit de discorde, de tapage et de boucan.

Calmez les emportements de notre larynx, l'exaltation de nos gestes, la grossièreté de notre langage, afin que l'opinion que nous représentons ne paraisse pas chercher ses représentants aux halles centrales, section de la marée, — afin que le parti de l'appel au peuple ne devienne pas le parti de l'appel aux crocheteurs.

Pour les orléanistes

Nous supplions la divine Trinité et particulièrement le St-Esprit, de descendre en nous pour nous inspirer des convictions douées de quelque solidité et des principes qui ne tournent pas à tous les vents.

Nous confessons humblement que l'intérêt n'est pas toujours le meilleur guide dans les dédales de la politique, car les avantages personnels qu'il pro-

cure ne compensent pas l'absence de considération et de dignité qu'il provoque.

De nombreuses expériences démontrent en outre que la politique entre deux eaux conduit généralement à la noyade, et nous prions le Très-Haut de nous épargner cette fin désagréable.

Prescriptions spéciales.

Indépendamment de ces prières qui, nous le répétons, seront dites matin et soir par les intéressés, tous les députés et sénateurs appartenant aux groupes monarchiques de l'une ou l'autre Assemblée, seront tenus de s'adresser mutuellement dans chacune de leurs rencontres ces paroles fatidiques : — *Frère, il faut mourir !*

Juste châtement des politiques d'audace et d'aventure qui essaieront d'étrangler la République avec le carcan de l'Ordre-Moral.

Mortifications.

Prier c'est bien, mais ce n'est pas tout, et l'absolution des péchés ne peut s'obtenir réellement que par des pénitences proportionnées à la gravité des fautes.

Vous ne serez donc pas étonnés, mes frères, si nous vous infligeons les mortifications suivantes :

Le sénateur duc de Broglie, coupable des intrigues multipliées qui bouleversèrent le pays et mirent la France à deux doigts de la guerre civile, se mettra la tête dans un sac, et, se présentant successivement à la tribune du Sénat et à la tribune de la Chambre, s'éciera à haute et intelligible voix, en se frappant la poitrine : — *C'est ma faute, c'est ma faute, c'est ma très-grande faute !*

légitimistes tirent à hue, les constitutionnels à dià, pendant que les bonapartistes mettent des bâtons dans les roues.

Nous avons donc bon espoir que malgré les coups de fouet et les coups de collier, cette charrette embourbée, versant ses conducteurs dans le fossé, leur fournisse le seul état de siège qu'ils méritent.

JACQUES BARBIER.

LA FRANCE AU CONGRÈS

Les politiciens dissertent sur la question de savoir si, oui ou non, la France doit être représentée au Congrès européen chargé de régler la question d'Orient.

Certes, nous comprenons les scrupules, les craintes et les réserves.

Nous admettons qu'il ne soit pas agréable pour notre pays de se présenter la bouche en cœur dans une réunion de diplomates Européens qui nous laisseront jadis si galamment étrangler, de parcourir les rues, les places et les avenues d'une ville où le nom Français est bafoué, vilipendé ou menacé, et d'y recevoir peut-être en monnaie quelque bribe de nos cinq milliards.

Sans doute il est peu séduisant de vivre dans cette atmosphère antipathique, d'être exposé à visiter un monument décoré de nos drapeaux de Sedan ou de Metz, d'avoir la douleur de rencontrer aux abords du Reichstag un député d'Alsace ou de Lorraine.

Enfin la timidité ou la prudence peuvent vous murmurer à l'oreille ces réflexions du renard de la fable :

En arrivant devant cet antre
Je vois très bien comment l'on entre,
Mais ne vois pas comment l'on sort.

Cependant, tout bien pesé, tout compte fait, malgré les sentiments de réserve que justifie la situation, nous croyons dans notre humble jugeotte, qu'il serait d'une mauvaise politique de décliner l'invitation de l'Europe, de nous retirer sous notre tente, de nous tenir volontairement à l'écart de ces délibérations dont l'importance n'a pas besoin de commentaires.

Ce serait plus que de la retenue, ou même de la bouderie, ce serait une sorte d'abdication.

Quelque diminuée que soit la France, elle elle n'en est pas encore arrivée à ce point de faiblesse que tout ce qui se passe en Europe lui soit complètement indifférent.

Metz et Strasbourg nous manquent sans doute, mais nous avons toujours nos ports sur la Méditerranée, et à ce titre, il nous est de quelque intérêt de savoir dans quelles conditions nos petits bateaux pourront s'y promener.

Ne serait-ce qu'à titre de curiosité, un représentant Français doit assister au Congrès.

Rien n'oblige ce représentant à prendre un rôle actif, une attitude directement intéressée, — au contraire.

Notre plénipotentiaire ne sera là que comme témoin, mais comme témoin désireux

d'apprendre et de connaître, comme témoin affirmant l'existence d'un pays qui compte encore trente-six millions d'habitants et dont le crédit l'emporte sensiblement sur celui des Turcs, des Russes, des Autrichiens et des Allemands réunis.

Qu'il y ait une humiliation pour la France de voir déchirer devant ses yeux ce traité de Paris qu'elle imposa jadis après ses victoires de Sébastopol et d'Inkermann, nous le voulons bien, mais l'humiliation ne sera-t-elle pas plus grande pour les puissances égoïstes qui se voient obligées de passer sous le joug, quand cette France qu'ils abandonnèrent n'est plus là pour les épauler et les soutenir ?

Dans la situation secondaire à laquelle nous ont réduits les folies criminelles de l'empire, nous n'avons pas à élever la parole et la voix, pourtant il nous reste quelque chose à dire en présence de messieurs les ambassadeurs d'Autriche et d'Angleterre, surtout ; une simple observation, une modeste phrase qui pourrait être celle-ci : « Daignez remarquer, messieurs, que le jour où la France disparaît, l'équilibre Européen dégringole. »

C'est là l'unique vengeance, la seule revanche qui nous soit permise, et nous ne voyons pas le moindre inconvénient à nous offrir cette petite satisfaction en société faite pour comprendre la morale de la fable.

Quand à une abstention complète, répétons-le, ce serait une véritable abdication contre laquelle proteste notre dignité, peut-être même notre sécurité nationale.

Est-il prudent, en effet, de laisser s'accomplir tous ces tripotages Européens sans savoir exactement ce qui se passe dans les conciliabules de Berlin ? Il ne faut pas que notre modestie devienne de l'effacement, notre réserve de l'indifférence absolue.

Car, avec ce système poussé trop loin, nous finirions par subir les conséquences du vieux proverbe : — Les absents ont tort.

LE RACHAT DES CHEMINS DE FER

Cela ne va pas tout seul, et le projet de Freycinet rencontre sur son chemin des objections, des oppositions et des obstacles qui pourraient bien le faire dérailler dans une certaine mesure.

Tous les républicains eux-mêmes ne sont pas d'accord sur l'utilité pratique et sur l'intérêt général de cette combinaison, et le discours de M. Cherpin de Roanne se rencontra avec celui de M. Rouher, n'est pas une des moindres curiosités parlementaires que devait procurer ce débat.

Disons tout de suite que cette rencontre, que cet accord inattendu ne nous déplaît pas, en ce sens qu'il démontre l'indépendance d'esprit et d'opinions que comporte avec lui un gouvernement libre.

En dehors des principes organiques, en dehors des questions qui engagent l'existence de la République et son programme, chaque député reprend sa liberté d'action, sans être assujéti le moins du monde à une discipline impérieuse, sans être parqué dans un cercle inflexible d'où il ne peut sortir sous peine de trahison et de forfaiture.

Le temps n'est plus où les représentants du pays, liés par la candidature officielle, devaient voter au doigt et à l'œil sur un signe du maître, et M. Rouher entendait un

M. Buffet, dont la haine s'acharne sur toutes les lois libérales, dont le cœur déborde de fiel contre le Suffrage universel qui le coucha six fois sur le carreau, M. Buffet obtiendra l'absolution des mauvais desseins qu'il médite en allant se jeter au cou de Gambetta qu'il embrassera sur les deux joues en pleine rue des Réservoirs, devant la foule assemblée.

La pénitence est dure, nous en convenons, mais aussi que de fautes à remettre !

M. Rouher, dit l'Auvergnat subtil, a tant de péchés sur la conscience qu'il est bien difficile de trouver un mode d'expiation qui le rende blanc comme neige.

Comment effacer les souvenirs de Sadowa, du Mexique, des trois tronçons, des mensonges officiels, des *jamais*, des paroles d'honneur manquées, etc., etc.

Comment appeler la miséricorde du ciel sur ce grand coupable ?

Nous ne connaissons qu'un moyen.

M. Rouher remplaçant son faux toupet par un bonnet d'âne, montera pieds nus et la corde au cou jusqu'au sommet de la colonne Vendôme, grimpera à califourchon sur la statue de Napoléon I^{er} et restera ainsi exposé vingt-quatre heures sans boire ni manger aux yeux de la population parisienne et des étrangers, avec une écriteau gigantesque pendu au dos, écriteau où l'on pourra lire : Le plus grand homme du second Empire !...

M. Baudry-d'Asson, l'interrompteur acharné, se condamnera à un mutisme absolu, qui ne prendra fin que la veille de Pâques, à moins qu'une consultation de médecins ne décide que cette privation

républicain, M. Cherpin, se mette en opposition et en mésaccord avec le ministre républicain des Travaux publics, a dû comprendre la différence de l'époque et des mœurs.

Ce n'est pas lui Rouher, vice-empereur et grand lama qui eût supporté qu'un officiel indiscipliné se permit de contester l'emprunt du Mexique ou la politique des Trois-Tronçons. Cassé aux gages, mon bel ami, pour cet excès de témérité et d'audace. Le gouvernement n'est-il pas infailible et impeccable ?

Telle était la doctrine sacro-sainte des dictateurs impériaux. La République a déjà sur le régime de décembre ce premier avantage de ne pas transformer les représentants de la nation en domestiques à tout faire.

Ce point établi, les critiques dirigées contre le projet Freycinet sont-elles fondées ?

Oui, dans une certaine mesure, non dans l'autre.

Il est évident que l'intérêt public bien entendu, exige de ne pas laisser tomber dans une ruine complète, dans un effondrement définitif, des chemins de fer locaux dont l'utilité n'est pas contestable.

Toutes les fois que vous porterez la vie et le mouvement jusqu'aux extrémités les plus éloignées du pays, vous ferez une œuvre patriotique et nationale.

Seulement il ne faut pas que, pour arriver à ce résultat, l'étendue des sacrifices dépasse la somme des bénéfices, il ne faut pas se laisser entraîner à un sentimentalisme exagéré, quand les intérêts du trésor et de la caisse des contribuables se trouvent en jeu.

Or quel est le cas présent ?

Les chemins de fer des Charentes en pleine déconfiture vont sombrer dans une banqueroute désastreuse si l'Etat ne leur vient pas en aide. Leur exploitation, livrée aux mains d'un syndicat, ne tardera pas à être abandonnée ; le matériel roulant sera vendu à des entrepreneurs de déménagement, les traverses se transformeront en bois à brûler, et les rails iront à la vieille fonte.

Quant aux populations desservies par ces malheureux chemins de fer, elles reviendront aux diligences de leurs pères.

Il n'est pas douteux que cette situation demande qu'on y porte remède, mais dans quelles conditions ?

L'Etat peut-il racheter ce railway à un prix qui désintéresserait les actionnaires de leur perte ?

Evidemment non, le trésor public n'a pas pour mission de payer les différences de bourse. Personne n'admettra que si des spéculateurs ont fait une sottise, se sont laissés gagner par les boniments plus ou moins habiles de quelques financiers, l'Etat vienne charitablement combler le déficit de leurs opérations avec les deniers des contribuables.

Ce serait trop commode, car alors tous les prêteurs du Mexique, des fonds ottomans et du Transcontinental Pacific seraient en droit de se présenter aux guichets du trésor en disant : Payez-nous !

Dans une opération semblable l'Etat n'a pas à se préoccuper le moins du monde des mécomptes de finances ou de bourse, et sa sollicitude ne doit s'étendre qu'à l'intérêt général.

Eh bien cet intérêt général exige deux choses : En premier lieu, qu'un chemin de fer tracé, en voie d'exploitation, soit sauvé de la destruction et de la ruine.

En second lieu, que les frais de ce sauvetage ne soient pas hors de proportion avec les résultats qu'il est susceptible de produire.

Donc que l'on rachète les chemins de fer des Charentes : — non au prix des dépenses faites, ce qui serait une prodigalité absurde, non pas même au prix matériel des constructions, ce qui serait encore exagéré, mais au

mettrait ses jours en danger. — Il est dit, en effet, que Dieu ne veut pas la mort du pécheur.

M. de la Rochefoucauld-Bisaccia avalera chaque matin le pot de pomade qu'il répand sur sa chevelure, ainsi que le bâton de cosmétique dont il enduit sa moustache.

M. de Mun, le cuirassier apostolique et romain, ira prêcher le carême dans l'établissement des sourds-muets.

M. Baragnon Numa paiera le juste tribut que mérite son éloquence volumineuse et brouillonne en tournant de l'eau dans un panier.

M. Robert-Mitchell l'aidera dans cette opération délicate.

Quant à M. Paul de Cassagnac, le capitaine Fracasse du parti, il sera contraint, en punition de toutes ses fanfaronnades, à accepter un duel au pistolet, — avec M. Clémenceau.

Prescriptions culinaires

A côté de ces mortifications et pénitences d'ordre spécial, la cuisine parlementaire sera soumise aux règles ci-après :

Un maigre rigoureux sera observé pendant toute la durée du carême : c'est-à-dire que les légistes s'abstiendront de viandes blanches, les bonapartistes de viandes saignantes et les orléanistes de coqs de bruyère. Ces mets succulents seront remplacés par des légumes et fruits divers, tels que navets, carottes et poires tapées.

Il est formellement interdit à certains financiers de l'ordre moral de mettre du beurre dans leurs épinars.

En fait de poisson : morue, merluche, goujons

prix de la valeur d'exploitation, — en ajoutant au besoin la plus value résultant du concours de l'Etat.

Il faut en un mot que l'intervention du trésor public ait pour base un chiffre répondant dans une certaine mesure aux bénéfices probables du trafic.

Supposé que ce railway procure un rendement de cinq millions ; que l'Etat le rachète au prix de cent millions, de cent millions même, personne ne doit y trouver à redire ; mais y consacrer le double par exemple, ce serait mettre le trésor en perte ce serait imposer à des contribuables économes et prudents la charge de réparer les bévues de leurs concitoyens téméraires et prodigues.

L'Etat ne doit pas faire de spéculation, rechercher le moindre luxe, mais il ne doit pas non plus sacrifier l'intérêt du plus grand nombre, comme dirait M. Laroche-Joubert à l'intérêt de quelques-uns.

Au total, la solution de cette grosse question nous semble fort simple :

— Admettre le rachat en principe.

— Subordonner le prix de ce rachat aux produits de l'exploitation augmentés d'une plus value à fixer.

Dans ces conditions l'affaire ne sera pas bonne pour l'Etat, mais elle ne sera pas mauvaise non plus et nous aurons évité cette grosse hérésie économique de faire la charité à un département sur le dos des autres.

Le duel Andrieux-Cassagnac, qui avait jeté une certaine émotion dans le public, s'est terminé sans accident.

Deux balles échangées, personne de touché ; une demi-heure après, nos deux champions retournaient à leurs affaires.

Nous sommes enchantés de ce résultat inoffensif, pour notre sympathique député M. Andrieux, dont les preuves de courage, d'ailleurs, ne sont pas à faire.

Maintenant, qu'on nous permette d'exprimer un vœu.

Aujourd'hui qu'il est bien démontré qu'aucun républicain ne tremble devant les fanfaronnades de Cassagnac, et que c'est lui au contraire qui fait des façons pour servir de cible à un pistolet, — il est indispensable de mettre fin à ces provocations et à ces rencontres qui ne provoquent absolument rien, finiraient par tomber dans la « bravacherie » et le ridicule.

Que Cassagnac injurie les passants suivant son habitude, laissez-le faire. — L'insulte étant son langage accoutumé, il n'est plus au pouvoir de ce garçon mal appris d'offenser personne.

Ses invectives ont juste la valeur de celles d'un ivrogne, et le jour où elles troubleraient réellement la tranquillité publique, — il y a le poste de police qui est fait pour les brailards de cette catégorie.

FEUILLES VOLANTES

Si les séances d'invalidation sont généralement insipides et agaçantes, grâce aux redites perpétuelles qui s'y produisent, il en est quelques-unes qui sortent du genre ennuyeux pour tomber dans le genre grotesque.

Ainsi, celle où M. Sylvestre, député invalidé de Vaucuse, est venu défendre sa petite affaire, avec des souvenirs historiques, des rengaines de mélodrames et des citations latines dont l'effet ne pouvait rater. — Un rire irrésistible, une hilarité insurmontable, parvenue à ce *cachinnus* antique qui faisait trembler l'Olympe, s'est répandue, propagée comme une traînée de poudre, depuis les bancs de la Chambre jusqu'aux banquettes des tribunes.

Tout le monde riait : les députés, les sténographes, les huissiers, les buviers, jusqu'à la sonnette présidentielle ! elle-même qui semblait éprouver des soubresauts convulsifs.

Les huîtres seront l'objet d'une autorisation spéciale qui ne sera jamais refusée après constatation de l'affinité du consommateur avec ce mollusque.

Il va sans dire que la volaille et le gibier sont rigoureusement interdits, sauf cependant pour les journaux conservateurs bien informés, qui périraient d'inanition s'ils n'avaient quelques canards à leur disposition.

En ce qui touche les liquides, quoique la boisson ne rompe pas le jeûne, *liquidum non rumpit jejunium*, il sera d'un bon exemple de ne tolérer à la buvette que des sirops et des orgeats, afin que MM. Pouyer-Quertier et Lorgery ne scandalisent pas les fidèles par des absorptions inconsidérées de bouteilles de champagne et de petits verres.

Chapitre des dispenses

En vertu de dispositions exceptionnelles, sont dispensés de toute mortification pendant le carême : les sténographes de l'Assemblée, qui font pénitence toute l'année en transcrivant toutes les balourdies de certains orateurs que la pudeur nous défend de nommer.

Et M. Jules Grévy, président de la Chambre, auquel les tapageurs bonapartistes infligent un purgatoire qui lui permettra d'arriver droit au ciel.

L. LECLAIR

Comment ne pas éclater, en effet, comment ne pas se tordre en entendant appeler le maréchal de Mac-Mahon Charles-Martel, et Gambetta Catilina.

Pour compléter la métaphore, M. Sylvestre eût dû se traiter de Cicéron. — Reconnaissons qu'il n'a pas osé.

Le moyen de résister à des cocasseries oratoires où il est question « de décapités parlant de soldats de la charrue et de cordonniers sans culottes. »

Malgré ces rires, hélas ! M. Sylvestre n'a pu arriver à désarmer la majorité qui l'a invalidé haut la main.

Il y avait malheureusement dans son cas certaine boîte de scrutin à double fond, qui pouvait difficilement se faire oublier. Ajoutez-y quelques calomnies odieuses contre M. Naquet, candidat républicain, et vous comprendrez que le Sylvestre en question ne pouvait guère échapper au sort commun des députés de Vaucluse.

C'est dommage à un point de vue spécial, lorsque la Chambre en veine de tristesse aurait eu envie de rire, il n'y aurait eu qu'à faire monter M. Sylvestre à la tribune.

Mais, grâce au ciel, il lui reste encore d'autres Bobèches.

— 0 —

De Sylvestre à Sylva, la transition est facile.

Pendant que M. Sylvestre arrivait à se faire élire dans Vaucluse, grâce à la poigne du préfet Ducrest-de-Villeneuve et aux urnes à double fond, M. Sylva, en butte aux plus méprisables calomnies des sectaires de l'Ordre-Moral, poursuivi même sur des dénonciations intéressées, se croyait obligé par un scrupule de délicatesse de décliner sa candidature républicaine dans la Haute-Savoie.

Aujourd'hui la lumière est faite. Une ordonnance de non-lieu rendue en faveur de M. Sylva, réhabilita sa réputation et son honneur, et un jugement du tribunal d'Annecy vient, par surcroît, de condamner les journaux qui l'avaient diffamé à cinq cents francs d'amende.

Maintenant ce n'est pas tout, et voici où l'odieuse de l'affaire se révèle dans « toute sa beauté. »

Il est résulté des débats et des déclarations de l'audience, que les journaux calomnieux de M. Sylva, n'avaient fait qu'obéir à l'autorité administrative, — en déversant leurs injures sur un honnête homme.

Les gérants de l'*Union Savoisienne* et du *Mont-Blanc* ont déclaré tour à tour avoir reçu directement, l'un de la préfecture, l'autre du cabinet du Ministre, les diatribes destinées à salir la réputation de M. Sylva.

C'est du propre, n'est-ce pas, et ce nouvel exploit du régime de combat arrive à point pour le faire descendre d'un échelon dans le mépris public.

M. de Fourtou et ses agents ne se contentaient pas, paraît-il, des ordures du *Bulletin des Communes*, il leur fallait encore établir dans chaque département des officines de calomnies et d'invectives. — Pouah ! quel est le baïa, quel est le torchon qui arrivera à effacer toutes ces souillures ?

— 0 —

Et cependant toutes ces manœuvres honneuses, toutes ces corruptions méprisables ne semblent pas déconcerter le moins du monde nos amis du trône et de l'autel, dont le front ne sait plus rougir.

Non contents d'annoncer la bonne nouvelle dans leurs journaux, ils vont jusqu'à débiter en pleine église des déclamations facieuses contre la République.

C'est ainsi que le P. Monsabré, prêchant le Carême à Notre-dame, s'écriait l'autre jour avec des accents dignes de Jérémie :

« Nous ne sommes plus au temps où l'on criait : le Roi est mort, vive le Roi ! le peuple Français a cru devoir remplacer par sa volonté instable et fragile les grandes traditions qui, etc. »

Non vraiment, mon Révérend, nous ne sommes plus au temps où l'on criait *vive le Roi* ! et ce n'est pas dommage pour plusieurs causes trop longues à déduire à cette place.

— Avouez seulement que le temps où vous vivez est rempli d'indulgence et que le régime que vous injuriez est vraiment bon enfant, puisqu'il tolère ces provocations religieuses auxquelles il est interdit de répondre dans le lieu où elles se produisent. — Supposez que sous cette monarchie tant regrettée, un P. Monsabré quelconque se fût exclamé :

« Que serait-il arrivé ? un garde aurait pris délicatement notre prédicateur au collet et l'eût conduit en lieu sûr. »

Nous n'en demandons pas tant aujourd'hui, nous voudrions simplement que le ministre des cultes écrivent au P. Monsabré et à ses collègues un petit avis ainsi conçu :

« Soyez assez bons de ne vous mêler que de vos affaires et de ne pas faire intervenir la politique dans vos déclamations cléricales. »

En cas de récidive, on prierait simplement le P. Monsabré de se taire et d'aller verser ailleurs ses larmes de convention et ses soupirs de commande.

Supporter que les églises entretenues aux frais du trésor public deviennent un foyer d'attaques contre la République, ce ne serait plus de la tolérance, mais de la naïveté.

— 0 —

Le *Figaro* a tous les bonheurs.

Non seulement il a la primeur des étudiants Espagnols, mais encore la visite des Altesses royales en voyage.

L'autre semaine entre onze heures et minuit, le prince de Galles, conduit par Sardou-Rabagas, s'est rendu au célèbre numéro 26 de la rue Drouot, à seule fin de présenter ses hommages à Villemessant.

N'est-ce pas ébouriffant ! le futur roi d'Angleterre allant saluer le Bilboquet de la presse boulevardière.

Mais voyez la malchance, Villemessant n'était pas là, et c'est le belge Magnard qui a reçu l'auguste visite pendant que ses collaborateurs se mettaient en quatre pour procurer quelque distraction à Son Altesse, amie du plaisir et de la gaudriole.

Au bout d'une demi-heure on improvisait une soirée intime avec le concours de quelques actrices de petits théâtres, réquisitionnées par ordre, et le prince de Galles pouvait savourer les délices de plusieurs chansons gaillardes arrosées de champagne pris au bon coin.

Voilà comment l'héritier présomptif s'occupe de trancher la question d'Orient.

On assure que cet aimable prince, enchanté de la politique du *Figaro*, a déjà composé son ministère pour le jour où il succèdera à la gracieuse Victoria.

Villemessant serait à l'intérieur, Magnard aux affaires étrangères, Pont-Jest à la marine, Prével aux beaux-arts, Philippe Gille à l'instruction publique, F. de Rodays aux finances, Louis Enault aux colonies et Albert Millaud chef des cabinets particuliers.

Rule Britannia !

— 0 —

Nous parlions plus haut des étudiants Espagnols. L'engouement qui avait accueilli ces guitaristes commence à dégénérer en lassitude et en scie, et l'on va même jusqu'à émettre des doutes sur l'identité de ces hidalgos qui pourraient bien être au fond que de vulgaires saltimbanques.

On s'explique mal en effet que des étudiants appartenant à des familles honnêtes, occupant dans leur pays une situation quelconque, viennent se donner en spectacle pour de l'argent, et exécuter au milieu des rues des boleros ou des cachuchas fantaisistes.

Admettrions-nous que des étudiants Français aillent parcourir les capitales de l'Europe en chantant la *Mère Angot* et en dansant le cancan sur le pavé ?

— 0 —

Il se confirme que le pape Léon XIII a congédié définitivement sa marine, au grand mécontentement des fonctionnaires galonnés habitués de longue date à leur sinécure productive.

Le pape s'est borné à répondre à leurs plaintes : — il n'y a pas besoin d'amiral pour la barque de St-Pierre.

ZÈDE.

MAUVAIS DROLES

Nous avons vu se produire, depuis quelques semaines, certaines velléités de manifestations démagogiques ou communardes, contre lesquelles les républicains sérieux, les démocrates sincères, ne sauraient trop se tenir en garde.

Quelques individus inconnus, au nombre desquels figurait le sieur Chapouil, gérant du *Réveil* et ami de Duportal, l'intransigeant que l'on sait, ont essayé d'abord d'organiser une manifestation en l'honneur du 18 mars, date de la proclamation de la Commune.

Le prétexte du meeting était l'amnistie, et pour donner plus d'importance à l'affaire, les organisateurs tentèrent d'y introduire quelques députés de l'extrême-gauche.

MM. Madier-Montjeau, Cantagrel et Lockroy, se sont empressés de démentir toute participation à cette petite fête annoncée à grand fracas par le *Figaro* et autres feuilles bien pensantes.

Le coup a donc raté, et le 18 mars se passera sans donner prétexte aux conservateurs de traiter les républicains de pétroleurs, d'incendiaires et d'assassins d'otages.

Est-ce tout ? Non pas. Voici Félix Pyat qui rentre en scène avec un journal intitulé *la Commune Affranchie*.

Naturellement, le premier article de ce... torchon est dirigé contre les républicains de sens et de raison, contre tous ceux qui luttent depuis sept ans pour l'établissement de la République en France, contre tous les hommes qui consacrent leur intelligence, leurs travaux, leurs efforts au triomphe d'un gouvernement libéral et démocratique.

Ceci ne fait pas l'affaire du pur, de l'intransigeant, de l'incorruptible Félix Pyat. Ce misérable qui est bien le plus lâche coquin que nous connaissions, ce charlatan

sinistre qui poussait au massacre des milliers d'ouvriers grisés par ses excitations malsaines, — sauf à se sauver ensuite sous les jupons d'une concierge, — prétend donner des leçons de civisme et de dignité à Gambetta, à Grévy, à tous les députés et sénateurs de la gauche.

Il vient dans un moment où les institutions républicaines ont besoin du concours, de la bonne volonté, de l'association de toutes les forces libérales du pays, il vient semer la discorde, la division, la haine, et poursuivre de ses diatribes les mêmes hommes qui sont en butte déjà aux invectives de l'*Univers* et du *Pays*.

Félix Pyat donne la réplique à Cassagnac, à Venillot, aux rédacteurs de la *Défense* qui reproduisent avec empressement les extravagances et les malpropretés publiées sous son nom.

Cette communauté d'idées, cette communion de langage doit édifier le public sur les mobiles qui inspirent ces démagues en rupture de barricades.

Protégé dans sa couardise par la largeur de la Manche, notre ignoble personnage, digne collègue de Vermech, apporte allègrement son assistance aux ennemis de la République. Il se fait leur allié, leur associé, leur domestique et leur mouchard.

Il est difficile de donner un autre nom à ces drôles, et quand on se rappelle à quel genre de provocations avait recours l'empire, quand on se souvient de certains démocrates à tous crins, de certains orateurs de réunions publiques payés sur les fonds de la rue de Jérusalem, on en arrive tout naturellement à comprendre quel rôle jouent aujourd'hui les Félix Pyat et leurs congénères dans le bataillon des blouses blanches.

Le traquenard est si grossier, le piège est si bête qu'il faut que cet individu jadis intelligent et lettré, soit descendu au dernier degré de l'imbécillité pour espérer tromper l'opinion sur son métier méprisable.

Et si quelque doute pouvait subsister à cet égard dans quelques esprits aveuglés, le devoir de tous les journaux républicains est de les désabuser en arrachant sans ménagement le masque de ces faux démocrates aux gages de la réaction, en faisant toucher du doigt leur indignité, en montrant les services qu'ils rendent à nos adversaires, services trop signalés vraiment pour être gratuits.

Nous ne devons jamais laisser échapper l'occasion de flétrir les manœuvres de ces misérables et de les dénoncer à l'animadversion publique comme de vulgaires coquins.

Trop lâches pour se faire tuer, ils font tuer les autres, trop fénéants pour vivre d'un travail avouable, ils tombent dans le plus dégradant des métiers, qui est de battre monnaie sur le dos des malheureux qu'ils ont envoyés à Cayenne, pendant qu'ils prenaient le large.

Triste engeance et tristes sires !

TRIOLETS DE LA SEMAINE

Feu le centre droit au Sénat

Le centre-droit s'est disloqué
Qui de Bathie était le centre ;
En vain de Greffulhe a traqué
Le centre-droit tout disloqué,
Dans ses mains le centre a craqué.
Bathie en va perdre son ventre.
Le centre-droit s'est disloqué.

Nouvelles du hussard persécuté

On trouve *Figaro* moins gai :
Saint-Genest flâne en Algérie,
Magnard s'étire fatigué,
On trouve *Figaro* moins gai.
Saint-Genest, — ça s'est divulgué, —
De Broglie était l'Egerie ;
On trouve *Figaro* moins gai,
Saint-Genest flâne en Algérie.

Les invalidés de Vaucluse

I

M. DE BILLIOTI

Saute, marquis ! Tu t'es vanté
De revenir siéger à Pâques
Ou sinon à la Trinité ;
Sauter, marquis ! Tu t'es vanté !
Paul t'a dignement escorté
Avec ses discours orgiaques.
Sauter, marquis ! Tu t'es vanté
De revenir siéger à Pâques.

II

M. SYLVESTRE

Sylvestre, l'invalidé d'Apt,
Par la compassion nous capte ;

Plus malheureux qu'un anabaptiste erre l'invalidé d'Apt.
Son élection fut un rapt,
Pour ce poste il n'était point apte,
N'importe ! l'invalidé d'Apt
Par la compassion nous capte.

THÉÂTRE

GRAND-THÉÂTRE. — Qui l'eût cru ? On refuse du monde pour le *Voyage en Chine* ! Lorsqu'après l'échec de l'œuvre pétée d'ennui de M. Massé, M. Aimé Gros eut l'idée de remonter l'amusante bouffonnerie de MM. Labiche et Bazin, il ne se doutait guère que, tandis que la foule s'éloignait de *Paul et Virginie*, elle remplirait la salle au *Voyage en Chine*. Cela prouve que les lyonnais ne sont point aussi gobeurs que Messieurs les parisiens et qu'à un livre peu intéressant assaisonné d'une partition terne et incolore, ils préfèrent en dépit des réclames, une pièce amusante et spirituelle agrémentée d'une musique gaie, pimpante, facile et surtout sans prétention.

Ces qualités distinguent essentiellement le *Voyage en Chine* et, bien que dans cet opéra, la musique tienne une place secondaire, elle ne nuit pas au poème. L'un portant l'autre, il en résulte un charmant petit ouvrage, faisant passer trois heures fort agréables.

La troupe du Grand-Théâtre est, cette année, admirablement composée pour rendre ces sortes d'opéras légers, où le talent des chanteurs demande à être doublé par le talent des comédiens.

Le *Voyage en Chine* est interprété avec cet ensemble qui a fait le succès du *Barbier* et du *Pré aux clercs*, — toute comparaison musicale à part, s'entend.

M^{lle} Mezeray et M. Herbert, après s'être fait applaudir dans le duo des aveux, dit avec beaucoup de charme et de sentiment, se montrent très-convenables et jouent avec une assurance et une désinvolture de bon aloi.

M. Nerval est un Alidor de Rosenville parfait, et qui a le mérite peu mince de ne pas tomber dans la charge et de savoir être comique avec des effets simples, naturels, sans chercher à provoquer le rire par des gestes extravagants.

Le notaire, M. Gustave d'Hérou, est vraiment désopilant. Mais ne serait-il point convenable que pendant le joli duo des aveux, il s'abstint de provoquer outre mesure et de détourner l'attention des spectateurs par une pantomime excessive ?

Pour M. Falchieri, il est entré complètement dans la peau du bonhomme Pompéry. Voici une nouvelle création qui prouve une fois de plus quel excellent comédien, quel consciencieux artiste est cette basse-chantante. Impossible de composer un rôle avec plus de soin et de l'interpréter avec plus de verve, d'entrain et d'esprit.

Rien à reprendre aux chœurs ni à l'orchestre.

...Et dire qu'il y a des gens, et en nombre, qui s'imaginent se distraire en écoutant les calembredaines des *Cloches de Corneville*, et s'efforcent de rouver drôle la prose de MM. Clairville et Gabet !

Concert populaire. — A peine connu de quelques amateurs de notre ville, avant dimanche dernier, M. Wieniawski a vu s'affirmer hautement, auprès de notre public, la grande réputation dont il jouit dans le monde artistique français et étranger. Nous ne chercherons à établir aucune comparaison désobligeante avec telle ou telle renommée passée ou présente, mais on peut se demander quels violonistes ont possédé ou possèdent une semblable puissance, une pareille qualité de son rehaussé et mise en relief par un jeu aussi sobre, aussi sûr, aussi classique, aussi magistral.

Et en même temps quelle expression, quelle douceur, quel charme, quelle pureté de gent, quel brio, quelle netteté, et, comme pas une seule note n'échappe à l'oreille de l'auditeur, sortant avec une justesse et une précision incomparables de l'archet du virtuose.

C'est un talent absolument complet, qui ne doit rien ni à la physique, ni à la pose, ni aux tours de force distinguant et caractérisant certains artistes.

Après l'admirable exécution du concerto avec cadences de Beethoven, frénétiquement applaudi, M. Wieniawski a joué avec une infinie délicatesse une *Légende* de sa composition et le *Prélude* de Bach, en couronnant cette matinée par ses fantaisiques variations sur le *Carnaval de Venise*, ces éternelles variations dont nous sommes saturés par tous les instrumentistes, mais que son magique archet a rendues si attrayantes et auxquelles il a refait pour ainsi dire une virginité.

L'orchestre, dirigé par M. Aimé Gros, a accompagné avec beaucoup de tact, de mesure et de discrétion ce grand, ce très-grand artiste.

Mentionnons aussi les braves qui ont accueilli l'*Ouverture symphonique* de M. Pichoz, notre chef d'orchestre des Célestins, une page bien écrite et d'où la science n'a point exclu la mélodie.

Enfin, M^{lle} de Stucklé a obtenu un très-vif succès avec la *Romance des Noces de Figaro*, chantée avec infiniment de goût et de style.

Mardi, M. Wieniawski s'est fait entendre de nouveau, et a de nouveau émerveillé son auditoire avec le concerto de Mendelssohn, la *Romance en Fa* de Beethoven, une *Polonaise* et les fameux *Airs Hongrois*.

Cet auditoire était malheureusement peu nombreux, et cela, grâce à une mauvaise composition de programme. Nous ne comprenons pas que la Direction, après avoir si peu et si mal annoncé la soirée de mardi, ait eu l'idée de l'organiser d'une aussi bizarre façon. Il fallait un concert complet, une seconde édition — revue et augmentée — du concert populaire de dimanche.

Mais, étant admis que le nom de M. Wieniawski se trouvait peu connu, que son succès n'avait pas eu le temps de se propager, conceit on un spectacle offrant comme attraits deux vieux levers de rideau, une romance de M. Cabannes et un air de M^{lle} Sbolgi avec deux morceaux de M^{lle} Durand et de M^{lle} Naldi, c'eût été complet. On n'a peut-être pas songé à ces deux étoiles.

Vraiment, M. Wieniawski méritait d'être mieux entouré, et cette maladroite représentation a lieu de surprendre de la part d'une administration ordinairement intelligente.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés : Le Gérant responsable A. ALRICY.

Lyon.—Imp. LABAUME c. Lafayette, 5, A. ALRICY succ.

CHRONIQUE MEDICALE

Il est un fait très-frappant pour quiconque s'occupe un peu de médecine, c'est qu'un grand nombre de maladies qui souvent paraissent très-différentes les unes des autres sont cependant produites par la même cause et ne diffèrent entre elles que par le siège qu'elles occupent ou la forme qu'elles affectent.

Une de ces causes, et celle peut-être qui fournit le plus de maladies, c'est l'irritation. Or pour traiter efficacement les maladies qui en proviennent, il ne suffit pas de prendre des produits qui n'agissent que partiellement sur le corps, il faut couper la maladie dans sa racine, c'est-à-dire détruire l'irritation.

Un des meilleurs remèdes, que nous recommandons parce que nous en avons obtenu des effets vraiment surprenants, c'est le Sirop de Vial, de Vaise, contre les irritations.

Ce Sirop, extrêmement fortifiant et d'un goût agréable, convient dans toutes les irritations, soit de la poitrine, de l'estomac, des intestins, de la matrice, etc., soit pour calmer le principe irritant du sang et des humeurs.

Il a été employé avec un grand succès contre les maux d'estomac, gastrites, gastro-entérites, les maladies de poitrine, dans les cas de toux sèches, violentes et opiniâtres (toux d'irritation), les rhumes, les catarrhes, bronchites, la coqueluche, les coliques, diarrhées, dysenteries et les fleurs blanches.

Il est excellent pour tempérer l'ardeur des fièvres, et convient dans tous les cas de fièvre rouge, rougeole, petite vérole, dont il favorise l'éruption en calmant les symptômes inflammatoires.

Il réussit aussi très-bien dans la plupart des cas où l'on croit que les enfants ont des vers, quand il y a démenagement du nez, de la gorge, toux sèche, vomissements, coliques, dévoiements, convulsions, etc.

Enfin, ce Sirop peut être employé avec un grand avantage toutes les fois qu'il est nécessaire d'adoucir, rafraîchir et fortifier. C'est par ces précieuses qualités qu'il calme et guérit plus promptement que par les moyens ordinaires. Comme il ne contient aucune préparation opiacée ou narcotique, on peut le donner en toute sécurité depuis l'enfant qui vient de naître jusqu'au vieillard le plus débile; étant préparé d'après les conseils de plusieurs médecins distingués, avec l'extrait de substances extrêmement douces, rafraîchissantes et fortifiantes, on conçoit qu'il peut faire beaucoup de bien, et que jamais il ne peut causer aucun accident, quelle que soit la quantité qu'on en prenne.

On le trouve Grand-rue-de-Vaise, 41, à la pharmacie Vial et dans les principales Pharmacies; il coûte 1 fr. 80 et 3 fr. le flacon.

St-Etienne, pharmacie Chevreton, 24, rue de la Ville

MAISON D'ACCOUCHEMENT

(soins) **M^{me} DUPONT**

Tenant des Pensionnaires

Lyon, 31, rue Centrale (Ecrire France)

LA PRIME

Journal littéraire bi-mensuel

Créé pour faciliter les débuts des jeunes auteurs, avec la collaboration des principaux écrivains.

Ce journal insère gratuitement les petites nouvelles et articles divers envoyés par ses abonnés.

La direction se charge aussi gracieusement de tous achats sur la place de Paris.

ABONNEMENTS

Par an. 6 fr.
Pour six mois. 4

Les abonnements et annonces pour Lyon et la région sont reçus à l'Agence de publicité V. Fournier, 14, rue Confort.

ON TROUVE

à l'Agence de Publicité FOURNIER

LYON — Rue Confort, 14 — LYON

Une collection très variée de

LITHOCHROMIES

pour cartes-adresse, de diverses dimensions, dont les prix varient de 16 à 35 fr. le mille. — L'Agence se charge sans frais de faire reproduire au verso l'adresse des Maisons de commerce qui en manifesteraient l'intention.

Le Sirop Phénique GUILLAUMONT est le meilleur **DÉPURATIF** du sang. — fr 50 c/Flacon.

En vente chez tous les Libraires dans tous les Théâtres de Lyon

LES BIOGRAPHIES

M. A DRE LUIGINI

Chef d'orchestre du Grand-Théâtre de Lyon

M^{me} DE STUCKLÉ

Forte chanteuse falcon

ET DE

M. MARCHETTI

Jeune premier rôle de comédie, baryton d'opéra

Ornées de magnifiques Photographies

Prix : 50 c.

EN PRÉPARATION :

LA BIOGRAPHIE DE M. HERBERT

Fort ténor léger au Grand-Théâtre de Lyon.

LYON

34, 36, 38, rue et place de Lyon

AUX

DEUX PASSAGES

Vastes Magasins de Nouveautés

NOUVEAUX AGRANDISSEMENTS CONSIDÉRABLES

Dans quelques jours, les Magasins des **DEUX PASSAGES** occuperont tous les rez-de-chaussée, sous-sols, premiers et quatrièmes étages des maisons portant, sur la rue de Lyon, les nos 34, 36 et 38, comprenant tout l'îlot situé entre la place de Lyon et la rue Thomassin, soit plus de 80 mètres de façade sur la rue de Lyon.

LUNDI, 25 MARS COURANT, OUVERTURE

DES

NOUVEAUX MAGASINS

ADJONCTION des RAYONS d'Ameublement, Lingerie, Mercerie, Rubans, Passementerie, Articles de Paris, etc.

Grande extension donnée à tous les autres Comptoirs

Depuis longtemps déjà les arrivages se succèdent en vue de ces agrandissements et de la saison de printemps.

Les nouveaux assortiments de Toiles, Articles de Blanc, Tissus noirs, Soieries, Lainages, ainsi que

D'ETOFFES NOUVELLES

pour Robes et Costumes

SONT DÉJÀ AU GRAND COMPLET

Les Propriétaires des Grands Magasins **AUX DEUX PASSAGES** rappellent qu'ils sont seuls dépositaires des nouvelles et splendides étoffes de soie noire, garanties à l'usage, dénommées **FLEURS D'ÉBÈNE**, fabriquées par la maison C.-J. Bonnet et Cie.

AU LABOUREUR

Maison recommandée pour la bonne fabrication des

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS

BON MARCHÉ

ÉLÉGANCE

ET

SOLIDITÉ

Hommes

12fr

Femmes

8fr

Maison CASSET, 32, rue de Lyon angle de de la rue Thomassin

INJECTION BARRAJA

VRAIE INFAILLIBLE

Pour les fleurs blanches des femmes, 8 fr. le double flacon.

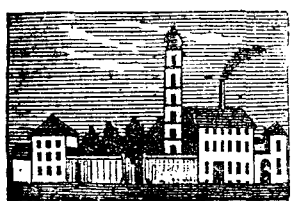
Guérison instantanée, radicale, des maladies secrètes les plus invétérées. Prix : 4 fr. 115, cours Lafayette, Lyon.

MALADIES INTIMES

guéries sûrement, sans répercussion, rétrécissement ni récidives, par frictions, applications ou injections du **TOPIQUE FABRE**, remède héroïque, inoffensif, sans rival. — Pot : 5 fr. p. anal. réc. : 30 fr. p. m. la anc. — Paris : P^{re} CENTRALE, et les Pharm. avis grat. au dép. gén. MICHEL, ph. Aix (Prov. — Affr. et envoyer timbre pour rép. — Dans les princ. Pharmacies.

TOPIQUE BERTRAND AÎNÉ

Le seul ayant été breveté et dont la vente a été permise par arrêté de la cour de Cassation du 8 juillet 1854. (Quarante ans de succès). — Infaillible contre les douleurs rhumatismales, les névralgies, sciaticques, congestions cérébrales, ophtalmies, douleurs de reins, fluxions de poitrine, pleurésie, toux rebelles, etc. — Peu de maladies ne reçoivent un soulagement immédiat par son application. — Prix, suivant grandeur, de 50 c. à 3 fr. — Se vend à Lyon, chez l'inventeur, pl. Bellecoeur, 21. Pour les douleurs anciennes et rebelles, les maladies provenant d'un vice du sang, faire usage de l'Extrait-Sudorifère-Iodé. — Se trouve dans toutes les pharmacies. — Franco par timbres ou mandats. — AVIS. Se méfier des imitations, exiger comme garantie la signature BERTRAND aîné et l'usine ci-contre.



Médailles aux Expositions : Lyon 1872. Marseille 1873, Paris 1875. — Diplôme de mérite, Vienne (1873).
Médaille d'honneur, Académie nationale, Paris 1874
et médaille de vermeil, Exposition de Compiègne 1877

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

38 ANS DE SUCCÈS. Infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de tête, etc. Excellent aussi pour la toilette.

FABRIQUE A LYON, 9, COURS D'HERBOVILLE.

DÉPÔT dans les principales maisons de pharmacie, droguerie, parfumerie et épiceries fines. — Se méfier des imitations.

CHAPELLERIE

MAISON RIVIER Sœurs

Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80. LYON

Cette Maison a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle tient toujours à sa disposition des assortiments variés d'articles de tous genres, dans d'excellentes conditions. Comme par le passé, ses achats lui permettent de vendre à des prix qu'il est impossible de trouver ailleurs, de la marchandise fraîche et à la dernière mode.

PRIX FIXES INVARIABLES MARQUÉS EN CHIFFRES CONNUS

Compagnie générale

D'AFFICHAGE

V. FOURNIER, Directeur

14, Rue Confort, 14 — LYON

Pharmacie LANGLADE & AUGUET, rue Thomassin, 8.

NÉVRALGIES, MIGRAINES, MAUX DE TÊTE

Guérison rapide et sûre par

la Poudre Antinévralgique de G. Langlade

AVIS AUX INVALIDES

PAR SUITE D'INFIRMITÉS CHRONIQUES OU ACCIDENTELLES

Fabrique et réparations de béquilles et jambes de bois, gros, détail, exportation. Ventes, achats, échanges et location de béquilles devenues inutiles après guérison. — Quinson, tourneur, rue Bodin, 1, et place Bellevue, 8. Renseignements par carte postale ou lettre affranchie et avec l'intervention de MM. les Médecins.

GUÉRISON RADICALE

en peu de jours des maladies récentes ou anciennes, par les Capsules QUET. — Traitement facile à suivre en secret et même en voyage. — Injection QUET hygiénique, préservatrice, d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

S'adresser, à Lyon, à la Pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5.

MACHINES À COUDRE

DÉLÉVAL, Mécanicien

Cours Lafayette, 19, angle de la rue Rodame

Envoi franco, en province, Machines à coudre de tous systèmes, seule maison garantissant ses Machines, et sur facture, contre l'usure et la casse des pièces par le travail, répare tous les systèmes et facture ses réparations. Accessoires, pièces de rechange pour tous systèmes. — Soie, fil, coton, etc.

CAPSULES

dragées, 4 fr. Boîte rouge de 80 (triangulaire), aidées par l'Injection du docteur RICORD, 2fr. 50 c. le flacon.

guérissent en 3 jours, et sans récidive, l'écoulement le plus rebelle. — Dépôt pharm. LÉONAS, 4, r. Bourbon, Lyon. — Envoi franco.

TUBE-COLLYRE



Brev. s. g. d. g., du Dr GAYAT, oculiste à Lyon

Pommade enfermée dans un tube, la meilleure contre taches, rougeurs de l'œil, larmolement, croûtes des paupières, orgeoles, etc., gros et détail. Ph^{ie} Laroche, 14, rue de la Barre, Lyon.

Prix : 2 fr. 50. Par poste, 2 fr. 75

Etude de M^e P.-E. FLORY, avoué à Lyon, place des Jacobins, 9

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

A laquelle les étrangers seront admis, en l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon, En un seul Lot

D'UNE BELLE

PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT

Sise à Lyon, quai de Cuire, 16, lieu de la Caille

Comprenant : Clos complanté d'arbres, jardin d'agrément, salles d'ombrages, terres, prés, terrasse, pièces d'eau, serre, orangerie, maison de maître et de jardinier et dépendances, d'une contenance approximative de quatre hectares, située sur les bords de la Saône, sur la commune de la Caille, arrondissement de Rhône, quai de Cuire, 16. Adjudication au six avril mil huit cent soixante-dix-huit, à midi.

Mise à prix 100,000 fr.

Pour extrait : Signé, FLORY.

Pour les renseignements, s'adresser à Me Flory, avoué, place des Jacobins, 9 ; à Me Pondevaux, avoué, rue Neuve, 7 ; à M. Jules Rolland, rue de la Bourse, 53, et pour voir le cahier des charges, au greffe du Tribunal civil où il est déposé et pour visiter les lieux, au jardinier qui demeure dans la propriété.

MALADIES NERVEUSES

sont radicalement guéries par le Sirop au bromure de potassium de THIBON et C^{ie}, pharmac. à Vienne (Isère)

Rhumes-Bronchites

Le plus puissant, le plus énergique des pectoraux connus est le SIROP THIBON, guérissant radicalement Gripes, Rhumes, Catarrhes et Coqueluches. — Attestations nombreuses. — Prix : 2 fr. le flacon.

RHUMATISME — GOUTTE — GRAVELE

Guérison radicale et assurée par le Saliolate de soude THIBON et C^{ie}, constatée par rapport à l'Académie.

Dépôt à Lyon : Pharmacie FAIVRE (Terreaux), et toutes Pharm. et Drogueries.

DOULEURS ET RHUMATISMES

Guéris promptement et radicalement par le Baume Irlandais D. D. PERRAUD. — Dépôt gén., ph. GRAND, rue Centrale, 38, Lyon, et dans toutes les pharmacies. — Exiger les signatures D. D. PERRAUD et GRAND.

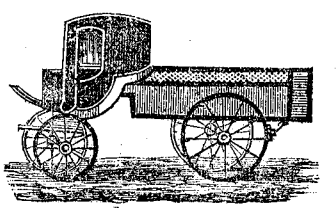
POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

Rue de Vauban, 10 et 12, à Lyon

Succursales, pl. du Pont, 15 (Guillot) et place du Petit-College, 1 (5^e arr.).

L'administration se charge de toutes les fournitures nécessaires aux convois, aux prix les plus modérés.

En s'adressant à elle, les familles sont dispensées de toutes démarches.



DRAGÉES MEYNET

Cent dragées. 3 fr. Plus efficace que l'huile. — Ni dégoût, ni renvois.

Discutit MEYNET, purgatif. — Agréable à prendre et d'un effet certain. la purge, 5. — Anti-Migraine MEYNET, la boîte 4 fr.

Contre Migraines, Névralgies. Paris, Ph^{ie} MEYNET, rue d'Amsterdam, 31

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE

Dr. J. MEYNET, 15, rue de la République, 15, ST-ETIENNE